



Commission Wallonne des Aînés

Rapport d'activités 2012

Secrétariat permanent du Conseil
wallon de l'Action sociale et de la
Santé

Version finale



Plan du rapport

I.	CADRE GENERAL	3
	1. Texte fondateur et Missions	3
	2. Composition	4
II.	BILAN DES ACTIVITES	6
	1. Calendrier des réunions	6
	2. Participation au CWASS	7
	3. Activités	8
	3.1 Avis techniques	8
	3.2 Avis généraux	8
	3.3 Initiatives spécifiques	10
III.	CONCLUSIONS	12
IV.	ANNEXES	13

I. CADRE LEGAL

1. Texte fondateur et missions

La Commission wallonne des Aînés est instaurée par les articles 4 et 29 du Code Wallon de l'Action Sociale et de la Santé.

L'article 29 spécifie les missions de la Commissions :

« **Art. 29.** La Commission wallonne des aînés a, en ce qui concerne les matières visées par l'article 5, § 1^{er}, II, 5° de la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles :

1° une mission générale, qui consiste à remettre des avis et/ou des rapports au Conseil wallon de l'action sociale et de la santé en ce qui concerne les missions de ce dernier visées à l'article 5, 1° à 4°, afin d'alimenter sa réflexion dans le cadre de l'exercice de ses missions;

2° une mission d'expertise, qui consiste a remettre, en adéquation par rapport aux orientations générales définies par le Conseil wallon de l'action sociale et de la santé, un avis technique au Gouvernement dans les matières qu'il détermine.

Sans préjudice de l'alinéa précédent, il s'agit notamment de remettre un avis technique sur l'application du titre 1^{er} du livre 5 du présent Code :

1. la programmation des établissements pour personnes âgées visée à aux articles 345 à 347 du présent Code ;

2. les accords de principe visés à l'article 348 du présent Code ;

3. toute décision de refus, retrait ou suspension d'un agrément, préalablement à ces décisions. »

2. Composition de la Commission wallonne des Aînés

Président : Pierre RONDAL

Vice-présidents :

- Monsieur Vincent FREDERICQ
- Madame Chantal CASTERMANS

Membres

1. en qualité de membres, répartis équitablement entre les différents secteurs, choisis en raison de leur connaissance de la politique du troisième âge ou de leur action sociale, médicale ou culturelle en faveur des personnes âgées, dont, à l'exclusion de tout gestionnaire ou directeur d'une maison de repos, d'une résidence-services ou d'un centre d'accueil de jour :

MEMBRES EFFECTIFS	MEMBRES SUPPLEANTS
Monsieur Pierre RONDAL	Monsieur André HENREAUX
Monsieur Jean-Marc POULLAIN	Madame Kathy STINISSEN

- un représente une organisation de défense des intérêts des résidents :

MEMBRE EFFECTIF	MEMBRE SUPPLEANT
Madame Dominique BLONDEEL	Monsieur Christian DHANIS

- deux représentent les organisations représentatives des travailleurs du secteur :

MEMBRES EFFECTIFS	MEMBRES SUPPLEANTS
Monsieur Michel VIGAND	Madame Nathalie LIONNET
Madame Anne-Marie MEUNIER	Monsieur Philippe DELBASCOURT

- un représente les centres de coordination de soins et services à domicile :

MEMBRE EFFECTIF	MEMBRE SUPPLEANT
Madame Sophie MINNE	Madame Martine DEMANET

2. en qualité de membres choisis sur des listes doubles présentées par les organisations représentatives des personnes âgées:

MEMBRES EFFECTIFS	MEMBRES SUPPLEANTS
Monsieur Patrick PIETQUIN	Madame Anne JAUMOTTE
Monsieur Gilbert LONNOY	Madame Florence LEBAILLY
Monsieur André BERTOUILLE	Madame Corinne ROSIER

3. en qualité de membres choisis sur des listes doubles présentées par les organisations mutuellistes:

MEMBRES EFFECTIFS	MEMBRES SUPPLEANTS
Monsieur Dominique BIGNERON	Madame Daphné THIRIFAY
Monsieur Claude LIMAGE	Monsieur Dominique EVRARD

4. en qualité de représentants des gestionnaires de maisons de repos, de résidences-services et de centres d'accueil de jour et des directeurs de ceux-ci choisis sur des listes doubles présentées par les organisations représentatives des gestionnaires ou des directeurs de maisons de repos, répartis équitablement entre les différents secteurs:

MEMBRES EFFECTIFS	MEMBRES SUPPLEANTS
Monsieur Daniel HASARD	Madame Susanna ARGOLAS
Monsieur Jean-Marc ROMBEAUX	Monsieur Eric PHILIPPENS
Monsieur Vincent FREDERICQ	Madame Jenny ABSOLONNE
Madame Chantal CASTERMANS	Monsieur Francesco VIRONE

Le Secrétariat des réunions de la Commission Wallonne des Aînés est assuré par Mademoiselle Pauline Delbascourt, Attachée au Secrétariat permanent du Conseil Wallon de l'Action sociale et de la Santé au sein de la DG05, en collaboration avec la Direction des Aînés de la DGO5.

II. BILAN DES ACTIVITES

1. Calendrier des réunions

La Commission wallonne des Aînés s'est réunie huit fois en 2012 :

- le 19 janvier 2012
- le 16 février 2012
- le 15 mars 2012
- le 24 mai 2012
- le 21 juin 2012
- le 19 juillet 2012
- le 20 septembre 2012
- le 20 décembre 2012



Les ordres du jour se trouvent en annexe 1.

2. Participation au Conseil wallon de l'Action Sociale et de la Santé

Les membres désignés pour représenter la Commission wallonne des Aînés au sein du CWASS sont :

Effectifs	Suppléants
Monsieur Pierre RONDAL	Monsieur Claude LIMAGE
Madame Dominique BLONDEEL	Madame Florence LEBAILLY
Madame Chantal CASTERMANS	Monsieur Jean-Marc POULLAIN
Monsieur Jean-Marc ROMBEAUX	Monsieur André BERTOUILLE
Monsieur Daniel HASARD	Monsieur Patrick PIETQUIN

Les représentants de la CWA ont participé aux réunions du CWASS qui se sont déroulé les :

- le 25 janvier
- le 14 mars
- le 21 mai
- le 19 juin
- le 12 septembre
- le 06 novembre

Le **Bureau du CWASS**, composé des Présidents des six Commissions, du Président du CWASS et des deux Vice-présidents, du Secrétariat, de l'administratrice générale de l'AWIPH et de la directrice générale de la DGO5, s'est réuni à trois reprises :

- le 25 janvier 2012 ;
- le 30 janvier 2012 ;
- le 06 mars 2012.

Cette dernière réunion a eu lieu en présence de Madame la Ministre de la Santé, de l'Action Sociale et de l'Égalité des Chances. Cette rencontre fut l'occasion d'un échange autour des travaux du CWASS mais aussi des priorités de Madame la Ministre pour l'année 2012.

3. Activités 2012

3.1 Avis techniques

Au cours de ces réunions, la Commission a émis les avis suivants :

A. Avis quant aux dossiers relatifs aux demandes d'accord de principe :	Total : 110
Maison de repos	72
Lits de court séjour	38
B. Avis quant aux dossiers relatifs à des retraits de titre de fonctionnement	3
C. Avis quant aux dossiers relatifs à des changements de secteurs	1
D. Avis quant aux dossiers relatifs à des cycles de formation pour les directeurs d'établissements pour personnes âgées	4
E. Avis quant aux dossiers relatifs à des requalifications de place	5

3.2 Avis généraux

La Commission wallonne des Aînés a été sollicitée afin de remettre les avis suivants :

3.2.1 Avant projet d'arrêté ministériel déterminant le rapport visé à l'article 365 du Code wallon de l'Action Sociale et de la Santé et fixant les modalités de sa transmission

L'avant projet d'arrêté ministériel a fait l'objet d'une présentation lors de la réunion de janvier 2012. Plusieurs remarques ont été émises concernant :

- le caractère tardif de la demande d'avis ;
- le fait qu'il s'agit d'une première étape qui, actuellement, est insatisfaisante mais dont le contenu sera modifié en 2013 ;
- les aspects relatifs aux recours aux sources authentiques (données INAMI pour le personnel et les résidents).

L'avis de la Commission a été rendu à Madame la Ministre de la Santé, de l'Action Sociale et de l'Egalité des Chances en date du 19 janvier 2012.

3.2.2 Rapport 2011 de l'ASBL Respect Seniors

Tout comme en 2010 et 2011, et conformément à l'article 383 du Code wallon de l'Action Sociale et de la Santé, Monsieur Dominique LANGHENDRIES, Directeur de l'ASBL Respect Seniors, a présenté aux membres de la Commission le rapport d'activité 2011 de l'ASBL.

Outre l'importance du travail réalisé par l'ASBL, la CWA a tenu à souligner la nécessaire évaluation des données récoltées, de manière à prendre en compte l'évolution des situations de maltraitance en Région wallonne.

3.2.3 Rapport des plaintes réceptionnées pendant l'année 2011 par la Direction des Aînés

En application de l'article 11, § 1^{er} de l'arrêté du Gouvernement wallon du 16 avril 2009 portant exécution du décret-cadre du 6 novembre 2008 portant rationalisation de la fonction consultative pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution, la Direction des Aînés est chargé d'établir, pour le 30 avril au plus tard, les rapports relatifs aux plaintes de l'année civile précédente.

Faisant suite à la demande de la Commission de bénéficier d'une présentation du rapport des plaintes, Monsieur Marc JALLET, attaché-juriste à la Direction des Aînés, a présenté en mai 2012 le rapport des plaintes reçues en 2011.

En termes d'observation, l'on peut noter que l'évolution des plaintes suit l'évolution du secteur, au sein duquel les besoins et les exigences des personnes augmentent. Les résidents ont aussi de plus en plus besoin de soins techniques, ce qui demande du temps pour le personnel soignant.

3.3 Initiatives spécifiques

3.3.1 La Nutrition des Aînés en maison de repos

Pour rappel, en 2011, le groupe de travail Qualité de Vie a analysé la note de la Ministre de la Santé, de l'Action Sociale et de l'Egalité des Chances relative à la mise en œuvre de la Charte Qualité « Nutrition » de la personne âgée en maison de repos. Via cette charte, le Gouvernement wallon souhaitait mettre en place un « Plan Wallon Nutrition et Santé pour les Aînés » en maison de repos.

La mise en œuvre de la Charte a fait l'objet d'un test opérationnel mené au sein de six maisons de repos volontaires. Les conclusions de ce test ont été communiquées en juin 2012 aux membres de la CWA, via une présentation des chefs de projet, le Docteur Patrice PLANCHE, médecin inspecteur au sein de la Direction des Soins Hospitaliers, et Monsieur Marc DELWAIDE, attaché à la Direction des Aînés.

A la suite du test mené dans les six maisons de repos volontaires, un guide de bonnes pratiques a été édité et distribué. Le guide lui-même présente les causes de la dénutrition et les moyens d'y remédier. Couplé à ce guide, des fiches métier intitulées « repères pour ma pratiques professionnelle » ont été élaborées pour chaque intervenant en maison de repos. Présentée par métier, chaque fiche se base sur les recommandations de la charte et a été enrichie par le test de faisabilité et le témoignage de professionnels du terrain.

Le groupe de travail Qualité de Vie ayant déjà rédigé une note à l'attention du Gouvernement wallon sur la nutrition en maison de repos, il a été décidé, au départ de cette note et des recommandations issues du test opérationnel de la Charte, que la Commission remette un avis complémentaire sur ce thème. Les membres du groupe de travail se sont donc réunis en septembre 2012 et on rédigé un projet d'avis. Celui-ci a été avalisé par la Commission et transmis à Madame la Ministre de la Santé, de l'Action Sociale et de l'Egalité des Chances.

3.3.2 Présentation de la plateforme « Bien Vivre Chez Soi »

Madame Laurence DEHAN, ergothérapeute à la Direction des Aînés, a présenté lors de la réunion de mai 2012 la plate-forme « Bien Vivre chez Soi ».

En avril 2010, le Gouvernement wallon votait l'adoption du plan de lancement d'une plate forme de soutien à l'autonomie au domicile pour les aînés ou en situation de handicap ⇒ création de la plate-forme « Bien vivre chez soi ».

Le Plan Bien Vivre chez soi comporte quatre axes :

- Informer le public sur les conseils, aides et services en matière d'autonomie au domicile par la mise sur pied du site internet « Bien vivre chez soi » ;
- Conseiller et accompagner en matière d'aménagement de domicile et d'aides techniques ;
- Lancer une étude permettant d'objectiver les besoins et estimer leur implication budgétaire ;
- Elaborer un programme de formation continuée à l'attention de l'ensemble des professionnels concernés.

La présentation de la plateforme a permis aux membres de la CWA de se rendre compte des actions concrètes entreprises dans le cadre du Plan Bien Vivre chez Soi et du mode de fonctionnement des services de conseils agréés.

III. CONCLUSIONS

La Commission wallonne des Aînés estime avoir répondu, au cours de l'année 2012, aux missions qui lui ont été dévolues.

La Commission tient à remercier les membres du personnel de la Direction des Aînés qui lui ont apporté leur aide, ainsi que le Secrétariat permanent du Conseil Wallon de l'Action Sociale et de la Santé.

IV. ANNEXES

Annexe 1 : ordre du jour des réunions

▪ Réunion du 19 janvier 2012

I. Approbation du PV de la réunion du 27.10.11

II. Communications :

- Statistiques au 15/09/11
- Suivi de la réforme de l'inspection

III. Demande d'avis sur l'avant-projet d'arrêté ministériel déterminant le modèle de rapport visé à l'article 365 du Code wallon de l'Action sociale et de la Santé et fixant les modalités de sa transmission.

IV. Demande d'ouverture ou d'extension de lits de CS (1 dossier)

1. Demande d'extension de 21 lits de court-séjour au sein de la maison de repos et de soins « MR-MRS de Burlet-Trémouroux », sise Avenue Général Jadot à 1360 PERWEZ(MR/0205084216)

V. Divers

▪ Réunion du 16 février 2012

I. Approbation du PV de la réunion du 19.01.12

II. Communications :

- Statistiques au 10/01/12 (cfr convocation du 19.01.12)
- Transmission de l'avis sur l'avant projet d'arrêté ministériel déterminant le modèle de rapport visé à l'article 365 du Code Wallon de l'Action Sociale et de la Santé et fixant les modalités de sa transmission
- Suivi du CWASS du 25/01/12

III. Demande d'ouverture ou d'extension de lits MR (11 dossiers)

1. Demande d'extension de 41 lits MR (total de 111 lits MR) au sein de la maison de repos « Domaine des Riezes et Sarts », sise Chaussée de l'Europe, 124 à 5660 COUVIN (MR/193014240)
2. Demande d'extension de 19 lits MR (total de 91 lits MR) au sein de la maison de repos « Résidence La Vierge des Pauvres », sise Rue des Fawes, 58 à 4141 PRIMONT (MR/162100374)
3. Demande d'extension de 48 lits MR (total de 107 lits MR) au sein de la maison de repos « Résidence Carrefour Saint-Antoine », sise Avenue Nusbaum, 21 à 4141 PRIMONT (MR/162100580)
4. Demande d'extension de 26 lits MR (total de 129 lits MR) au sein de la maison de repos « Résidence Notre-Dame de Lourdes », sise Quai Mativa, 43 à 4020 LIEGE (MR/162063556)
5. Demande d'ouverture d'une maison de repos « L'Espérance » d'une capacité de 116 lits MR, sise Rue Saint-Nicolas, 447-449 à 4000 LIEGE (MR/162093701)
6. Demande d'extension de 22 lits MR (total de 102 lits MR) au sein de la maison de repos « Résidence Saint-Joseph », sise Rue de Landen, 29 à 4287 LINCENT (MR/164047169)
7. Demande d'extension de 5 lits MR (total de 75 lits MR) au sein de la maison de repos « Résidence Saint-Joseph », sise Rue du Pensionnat, 7 à 4837 BAELEN (MR/163004150)
8. Demande d'ouverture d'une nouvelle maison de repos « Trémouroux » d'une capacité de 80 lits MR, sise Rue Trémouroux, 118 à 1360 PERWEZ (MR/)
9. Demande d'extension de 30 lits MR (total de 140 lits MR) au sein de la maison de repos « Centre Sainte-Thérèse », sise Avenue Schlögel, 124 à 5590 CINEY (MR/191030102)
10. Demande d'ouverture (« renouvellement ») d'une maison de repos « Résidence Philippe Wathelet » d'une capacité de 26 lits MR en complément de la MRs « pure » d'une capacité de 75 lits, sise Borgoumont, 103 à 4987 STOU MONT (MR/063075677)
11. Demande d'extension de 23 lits MR (total de 71 lits MR) au sein de la maison de repos « La Boisellerie », sise Rue Edouard Remouchamps, 51 à 4460 GRACE-HOLLOGNE (MR/162118413)

IV. Demandes d'ouverture ou d'extension de lits de CS (2 dossiers)

1. Demande d'ouverture de 4 lits de court-séjour au sein de la maison de repos « Résidence Les Hêtres », sise Avenue Léopold II, 15 à 4800 VERVIERS (MR/163079161)

2. Demande d'ouverture de 4 lits de court-séjour au sein de la maison de repos « Seniorie du Parc », sise Rue du Parc, 11 A à 4540 AMAY (MR/161003433)

V. Demandes d'agrément pour le cycle de formation de directeurs d'établissements pour personnes âgées (1 dossier)

1. Demande d'agrément pour un cycle de formation de directeurs d'établissements pour personnes âgées organisé par la Haute Ecole de la Province de Liège.

VI. Divers

▪ Réunion du 15 mars 2012

I. Approbation du PV de la réunion du 16.02.12

II. Communications :

- Statistiques inchangées au 10/01/12 (cfr convocation du 19.01.12)
- Projet de rapport d'activité 2011 de la CWA

III. Demandes de changement de secteur (1 dossier)

1. Demande de changement de secteur pour la maison de repos « Résidence des Longs Thiers » (43 lits MR dont 32 MRS et 4 lits CS dont 3 en accord de principe) sise Rue des Longs Thiers, 54 à 4500 HUY (MR/161031331).

IV. Demandes d'ouverture ou d'extension de lits MR (12 dossiers)

1. Demande d'extension de 10 lits MR au sein de la maison de repos « Résidence Tournay-Solvay », sise Rue des Hautes Voies, 35 à 6830 BOUILLON (MR/184010059)
2. Demande d'extension de 20 lits MR (total de 80 lits MR) au sein de la maison de repos « Les Amandiers », sise Rue du Val d'Or, 8 à 5374 HAVELANGE (MR/191064088)
3. Demande d'ouverture d'une maison de repos « Les Vergers de la Fermette », d'une capacité de 100 lits MR, sise Rue R. Pierret à 1480 TUBIZE (MR/125105229)
4. Demande d'extension de 13 lits MR (total de 84 lits MR et 17 CS) au sein de la maison de repos « Résidence Les Aubépines », sise Rue de la Maladrée, 43 à 7110 LA LOUVIERE (MR/055022061)

5. Demande d'extension (« renouvellement ») de 25 lits MR (total de 98 lits MR et 8 CS) au sein de la maison de repos « Résidence Saint-François », sise Rue de la Station, 22 à 7060 SOIGNIES (MR/155040309)
6. Demande d'ouverture d'une maison de repos « Résidence du Thier », d'une capacité de 105 lits MR, sise Rue Charles Gothier à 4000 LIEGE (MR/062063705)
7. Demande d'extension de 15 lits MR (total de 128 lits MR) au sein de la maison de repos « Foyer de la Providence », sise Route de l'Abbaye, 72 à 4052 CHAUDFONTAINE (MR/162022112)
8. Demande d'ouverture d'une maison de repos « Résidence La Plaine », d'une capacité de 90 lits MR (« renouvellement »), sise Avenue de la Croix-Rouge à 4020 LIEGE (MR/062063609)
9. Demande d'extension (transfert) de 1 lit MR (total de 66 lits MR et 3 lits Cs) au sein de la maison de repos « Résidence au Bon Vieux Temps », sise Rue de Corbais, 14 à 1435 MONT-SAINT-GUIBERT (MR/125068144)
10. Demande d'extension de 50 lits MR (total de 106 lits MR) au sein de la maison de repos « Résidence Bughin-Durant », sise Rue du Moulin, 8 à 6031 CHARLEROI (MR/052011559)
11. Demande d'extension de 17 lits MR (total de 127 lits MR) au sein de la maison de repos « Résidence Saint Charles », sise rue Jean Tousseul, 19 à 5300 ANDENNE (MR/192003177)
12. Demande d'extension de 31 lits MR au sein de la maison de repos « Home Général le Maire », sise Chaussée d'Audernarde, 366 à 7742 PECQ (MR/057062412).

V. Demands d'ouverture ou d'extension de lits de CS (5 dossiers)

1. Demande d'ouverture d'une maison de repos « Les Vergers de la Fermette », d'une capacité de 5 lits CS, sise Rue R. Pierret à 1480 TUBIZE (MR/125105229)
2. Demande d'ouverture d'une maison de repos « Résidence du Thier », d'une capacité de 15 lits CS, sise Rue Charles Gothier à 4000 LIEGE (MR/062063705)
3. Demande d'extension de 10 lits de court-séjour (total de 15 lits CS) au sein de la maison de repos « Foyer de la Providence », sise Route de l'Abbaye, 72 à 4052 CHAUDFONTAINE (MR/162022112)
4. Demande d'ouverture d'une maison de repos « Résidence La Plaine », d'une capacité de 18 lits CS, sise Avenue de la Croix-Rouge à 4020 LIEGE (MR/062063609)

5. Demande d'extension (transfert) de 3 lits de court-séjour (total de 13 lits CS) au sein de la maison de repos « Les Fougères », sise Chaussée de Ramet, 204 à 4400 FLEMALLE (MR/162120238)

VI. Procédures (1 dossier)

1. Proposition de retrait de titre de fonctionnement à l'encontre de la maison de repos sur plusieurs sites « Institut Saint-Joseph » Rue du Calvaire, 1 à 7760 CELLES / Site de « Celles », sis Rue du Calvaire, 1 à 7760 CELLES et site de « Pottes », sis Rue du Monument, 1 à 7760 CELLES (MR/057018049)

VII. Demandes d'agrément pour le cycle de formation de directeurs d'établissements pour personnes âgées (1 dossier)

1. Demande d'agrément pour un cycle de formation de directeurs d'établissements pour personnes âgées organisé par l'Institut provincial de Formation sociale (I.P.F.S.).

VIII. Projet « Bien Vivre chez Soi » : présentation

IX. Aides matérielles pour les personnes handicapées des plus de 65 ans : présentation de la réflexion de la Commission Wallonne de la Personne Handicapée

X. Divers

▪ Réunion du 24 mai 2012

I. Approbation du PV de la réunion du 15.03.12

II. Communications :

- Statistiques inchangées au 10/01/12 (cfr convocation du 19.01.12)
- Note d'intention du Collectif 65+ relatif à l'aide individuelle pour les personnes handicapées de plus de 65 ans

III. Présentations :

- Rapport d'activités 2011 de l'ASBL Respect Seniors ;
- Rapport des plaintes réceptionnées durant l'année 2011 par la Direction des Aînés ;
- Plateforme « Bien Vivre chez Soi »

IV. Demandes d'ouverture ou d'extension de lits MR (17 dossiers)

1. [Dossier reporté] Demande d'ouverture d'une maison de repos « Les Vergers de la Fermette », d'une capacité de 100 lits MR et 5 lits CS, sise Rue R. Pierret à 1480 TUBIZE (MR/125105229)
2. Demande d'extension de 15 lits MR (total de 75 lits MR) au sein de la maison de repos « Home de Seny », sise Place du Baty, 10 à 4557 TINLOT (MR/061081109)
3. Demande d'ouverture (déménagement et extension) d'un nouveau site « Résidence Les Bouleaux II » (de la maison de repos sur plusieurs sites « Résidence Les Bouleaux »), d'une capacité de 82 lits MR dont 40 lits MRS et 8 lits CS, sis Rue du Roi Albert, 158B à 4680 OUPEYE (MR/162079710)
4. Demande d'extension de 30 lits MR (total de 93 lits MR) et d'ouverture de 13 lits CS au sein de la maison de repos « Domaine des Alizés », sise Chaussée de Bruneault, 475 à 4041 HERSTAL (MR/162051563)
5. Demande d'extension (transfert) de 30 lits MR (total de 99 lits MR) de la maison de repos « Résidence Comme Chez Soi », sise Rue de l'Ourthe, 12 à 4020 LIEGE (MR/162063529)
6. Demande d'extension de 13 lits MR (total de 105 lits MR) de la maison de repos « Résidence des Ardennes », sise Rue du Bois de Loo, 379 à 6717 ATTERT (MR/181003128)
7. Demande d'extension de 30 lits MR (total de 90 lits MR) de la maison de repos « Résidence Catherine Mafa », sise Rue de Marche, 25 à 6950 NASSOGNE (MR/183040118)
8. Demande d'extension de 50 lits MR (total de 94 lits MR) et d'ouverture de 6 lits CS au sein de la nouvelle maison de repos « L'Aurore », sise Rue du Calvaire, 15 à 7321 BERNISSART (MR/151009431)
9. Demande d'extension de 6 lits MR (total de 72 lits MR) de la maison de repos « Les Bruyères », sise Rue d'Harchies, 46 à 7973 BELOEIL (MR/051008067)
10. Demande d'ouverture d'une nouvelle maison de repos « CHU Tivoli » d'une capacité de 105 lits MR et de 15 lits CS, sise Rue du Calvaire, 15 à 7321 BERNISSART (MR/151009431)
11. Demande d'extension de 36 lits MR (total de 76 lits MR) de la maison de repos « Résidence Vivaldi », sise Rue Laxeries, 8 à 7911 FRASNES-LEZ-AVAING (MR/151065334)

12. Demande d'extension de 30 lits MR (total de 90 lits MR) de la nouvelle maison de repos « Le Rouveroy », sise Rue du Roi Albert, 40 à 7120 ESTINNES (MR/156085392)
13. Demande d'ouverture d'une maison de repos « Le Jardin d'Hiver » d'une capacité de 70 lits MR, sise Rue des Peupliers à 4367 CRISNEE (MR/164021704)
14. Demande d'extension de 14 lits MR (total de 124 lits MR) de la nouvelle maison de repos « Clos du Trimbleu », sise Rue Baziles, 2 à 4670 BLEGNY (MR/162119597)
15. Demande d'extension de 6 lits MR (total de 86 lits MR) et d'ouverture de 2 lits CS au sein de la maison de repos « L'Orchidée », sise Rue des Rabots, 27 à 1460 ITTRE (MR/125044123)
16. Demande d'extension de 14 lits MR (total de 139 lits MR) au sein de la maison de repos « Résidence du Parc », sise Avenue des Sapins, 27 à 1390 GREZ-DOICEAU (MR/125037108)
17. Demande d'ouverture d'une maison de repos « Fonds de Saint-Jean », d'une capacité de 90 lits MR et 10 lits CS, sise Rue de la Madeleine à 6041 CHARLEROI (MR/152011797)

V. Demands d'ouverture ou d'extension de lits de CS (11 dossiers)

1. [Dossier reporté] Demande d'ouverture d'une maison de repos « Les Vergers de la Fermette », d'une capacité de 100 lits MR et 5 lits CS, sise Rue R. Pierret à 1480 TUBIZE (MR/125105229)
2. Demande d'extension de 4 lits de court-séjour (total de 16 lits CS) sur le site « Le Belvédère » de la maison de repos sur plusieurs sites « Maison Sainte-Joséphine », sise Rue de la Chaussée, 25 à 4910 THEUX (MR/163076157)
3. Demande d'extension de 2 lits de court-séjour (total de 20 lits CS) au sein de la maison de repos « Résidence Bon Air », sise Rue de la Moinerie, 31 à 4800 VERVIERS (MR/163079170)
4. Demande d'ouverture (déménagement et extension) d'un nouveau site « Résidence Les Bouleaux II » (de la maison de repos sur plusieurs sites « Résidence Les Bouleaux »), d'une capacité de 82 lits MR dont 40 lits MRS et 8 lits CS, sis Rue du Roi Albert, 158B à 4680 OUPEYE (MR/162079710)
5. Demande d'extension de 30 lits MR (total de 93 lits MR) et d'ouverture de 13 lits CS au sein de la maison de repos « Domaine des Alizés », sise Chaussée de Brunehault, 475 à 4041 HERSTAL (MR/162051563)

6. Demande d'extension de 50 lits MR (total de 94 lits MR) et d'ouverture de 6 lits CS au sein de la nouvelle maison de repos « L'Aurore », sise Rue du Calvaire, 15 à 7321 BERNISSART (MR/151009431)
 7. Demande d'ouverture d'une nouvelle maison de repos « CHU Tivoli » d'une capacité de 105 lits MR et de 15 lits CS, sise Rue du Calvaire, 15 à 7321 BERNISSART (MR/151009431)
 8. Demande d'ouverture de 1 lit de court-séjour au sein de la maison de repos « Clos du Val du Héron », sise Rue de Messe, 9 à 1330 RIXENSART (MR/025091014)
 9. Demande d'extension de 10 lits de court-séjour (total de 17 lits CS) au sein de la maison de repos « Résidence Damien », sise rue Père Damien, 16 à 7090 BRAINE-LE-COMPTE (MR/155004147)
 10. Demande d'extension de 5 lits de court-séjour (total de 8 lits CS) au sein de la maison de repos « Résidence de l'Univers », sise Rue François Iorge, 54 à 5020 NAMUR (MR/192094112)
 11. Demande d'extension de 6 lits MR (total de 86 lits MR) et d'ouverture de 2 lits CS au sein de la maison de repos « L'Orchidée », sise Rue des Rabots, 27 à 1460 ITTRE (MR/125044123)
 12. Demande d'ouverture d'une maison de repos « Fonds de Saint-Jean », d'une capacité de 90 lits MR et 10 lits CS, sise Rue de la Madeleine à 6041 CHARLEROI (MR/152011797)
- VI. Demands de requalification de lits de maison de repos en lits de maison de repos et de soins (1 dossier)
1. Demande de requalification (par transfert d'AP) de 30 lits MR en 30 lits MRS au sein de la maison de repos « Le Domaine d'Argenteuil », sise Rampe du Pont, 1 à 4684 OUPEYE (MR/162079301)
- VII. Demands de requalification de places de centre d'accueil de jour en places de centre de soins de jour (1 dossier)
1. Centre d'accueil de jour « Jours Heureux », sis Rue Marcel Hubert, 2 à 5310 EGHEZEE (CJ/192035319) : demande de requalification de 15 places de centre d'accueil de jour en 15 places de centre de soins de jour.
- VIII. Demands d'agrément pour le cycle de formation de directeurs d'établissements pour personnes âgées (1 dossier)

1. Demande d'agrément pour un cycle de formation de directeurs d'établissements pour personnes âgées organisé par le CUNIC.

IX. Divers

▪ Réunion du 21 juin 2012

I. Approbation du PV de la réunion du 24.05.12

II. Communications :

- Statistiques au 24/05/2012

III. Présentation :

- Résultats du test opérationnel de la mise en œuvre de la charte qualité nutrition de la personne âgée en maison de repos

IV. Demandes d'ouverture ou d'extension de lits MR (2 dossiers)

1. Demande d'ouverture d'une nouvelle maison de repos « New Bonne Maison de Bouzanton » d'une capacité de 114 lits MR dont 36 MRS et de 8 lits CS, sise Rue Vilaine à 7000 MONS (MR/053053757)
2. Demande d'extension de 15 lits MR (total de 115 lits MR) et d'ouverture de 3 lits CS au sein de la maison de repos « Résidence Douce Quiétude », sise Rue Baschamps, 36 à 6900 MARCHE-EN-FAMENNE (MR/183034067)

V. Demandes d'ouverture ou d'extension de lits de CS (2 dossiers)

1. Demande d'ouverture d'une nouvelle maison de repos « New Bonne Maison de Bouzanton » d'une capacité de 114 lits MR dont 36 MRS et de 8 lits CS, sise Rue Vilaine à 7000 MONS (MR/053053757)
2. Demande d'extension de 15 lits MR (total de 115 lits MR) et d'ouverture de 3 lits CS au sein de la maison de repos « Résidence Douce Quiétude », sise Rue Baschamps, 36 à 6900 MARCHE-EN-FAMENNE (MR/183034067)

VI. Demandes de requalification de places de centre d'accueil de jour en places de centre de soins de jour (2 dossiers)

1. Centre d'accueil de jour « Résidence Régina », sis Rue du Calvaire, 1 à 4850 PLOMBIERES (CJ/063088506) : demande de requalification de 2 places de centre d'accueil de jour en 2 places de centre de soins de jour.

2. Centre d'accueil de jour « Résidence Véronique », sis Rue Petit Barvaux, 60 à 6940 DURBUY (CJ/183012161) : demande de requalification de 5 places de centre d'accueil de jour en 5 places de centre de soins de jour.

VII. Procédures (1 dossier)

1. Proposition de retrait de titre de fonctionnement à l'encontre de la maison de repos « Résidence Les Cytises » (MR/152025456), sise Route de Châtelet, 132 à 6280 GERPINNES.

VIII. Divers

▪ Réunion du 19 juillet 2012

I. Approbation du PV de la réunion du 21.06.12

II. Communication:

- Statistiques au 24/05/2012

III. Demandes d'ouverture ou d'extension de lits MR (3 dossiers)

1. Demande d'extension de 7 lits (total de 59 lits MR) de la maison de repos « Résidence Les Aquarelles », sise Rue Rafhay, 111 à 4630 SOUMAGNE (MR/162099219)

2. Demande d'extension de 12 lits (total de 97 lits MR) de la maison de repos « Le Domaine d'Argenteuil », sise Rampe du Pont, 1 à 4684 OUPEYE (MR/162079301)

3. Demande d'extension de 2 lits (total de 25 lits MR) du site « Bailleul », de la maison de repos sur plusieurs sites « Résidences Belle Rive et Bailleul » (total de 102 lits MR), sise Clos Belle Rive, 8 à 7520 TOURNAI (MR/157081688)

IV. Demande de requalification de places de centre d'accueil de jour en places de centre de soins de jour (1 dossier)

1. Centre d'accueil de jour « La Bonne Maison de Bouzanton », sis Rue Achille Legrand, 1 à 7000 MONS (CJ/053053678) : demande de requalification de 3 places de centre d'accueil de jour en 3 places de centre de soins de jour (total de 8 places CSJ).

V. Demande de requalification de lits MR en lits MRS (7 dossiers)

1. Maison de repos « Home Petit Gobert », sise rue de Roucourt, 87 à 7600 PERULWELZ (MR/057064047) : demande de requalification de 4 lits MR en lits MRS (total de 53 lits MRS).
2. Maison de repos « La Séniorerie de Tinlot », sise rue du Centre, 16 à 4557 TINLOT (MR/161081612) : demande de requalification de 25 lits MR en lits MRS (total de 25 lits MRS).
3. Maison de repos « Résidence Pont Canal », sise Chaussée de l'Europe, 1 à 7000 MONS (MR/153053560) : demande de requalification de 25 lits MR en lits MRS (total de 25 lits MRS).
4. Maison de repos « Domaine des Rieze et Sarts » sise Quai des Otages, 124 à 5660 COUVIN (MR/193014240) : demande de requalification de 21 lits MR en lits MRS (total de 46 lits MRS).
5. Maison de repos « Nos Tayons » sise rue Sainte Barbe, 19 à 1400 NIVELLES (MR/025.072.183) : demande de requalification de 4 lits MR en lits MRS (total de 70 lits MRS).
6. Maison de repos « Résidence de la Knippchen » sise rue du Marquisat, 21 à 6700 ARLON (MR/081001001) : demande de requalification de 8 lits MR en lits MRS (total de 44 lits MRS).
7. Maison de repos « Résidence Degrange » sise rue Degrange, 2 à 5620 FLORENNES (MR/093022018) : demande de requalification de 5 lits MR en lits MRS (total de 40 lits MRS).

VI. Procédure (1 dossier)

1. Proposition de retrait de titre de fonctionnement à l'encontre de la maison de repos « Résidence de l'Hermitage » (MR/152011286), sise Chaussée de Bruxelles, 45 à 6040 CHARLEROI.

VII. Divers

▪ **Réunion du 20 septembre 2012**

- I. Approbation du PV de la réunion du 19.07.12
- II. Communication:
 - Statistiques au 19/07/2012
 - Publication au Moniteur Belge du 12 juillet 2012:
 - Arrêté ministériel déterminant le contenu du rapport visé à l'article 365 du Code Wallon de l'Action Sociale et de la Santé et fixant les modalités de sa transmission
 - Arrêté ministériel déterminant le modèle d'attestation de réussite de l'épreuve sanctionnant le cycle de formation relatif au minimum de connaissances utiles à la gestion d'une maison de repos
 - L avenant n° 7 au Protocole d'accord n° 3
- III. Groupe de travail Qualité de Vie

Proposition de la note relative aux résultats du test Opérationnel de la Charte Qualité nutrition en maison de repos
- IV. Demandes d'ouverture ou d'extension de lits MR (14 dossiers)
 1. Demande d'extension de 16 lits MR (total de 137 lits MR) au sein de la maison de repos « Résidence Le Ménil », sise Rue du Ménil, 95 à 1420 BRAINE-L'ALLEUD (MR/125014150)
 2. Demande d'extension de 40 lits MR (total de 131 lits MR) au sein de la maison de repos « Résidence Le Chalon », sise Avenue du Chalon, 2 à 6460 CHIMAY (MR/056.016.455)
 3. Demande d'extension de 14 lits MR (total de 74 lits MR) au sein de la maison de repos « Saint-James », sise Avenue Wolfers, 9 à 1310 LA HULPE (MR/125.050.066)
 4. Demande d'ouverture (« renouvellement » AP) d'une nouvelle maison de repos « Les Jolis Bois » d'une capacité de 98 lits MR dont 30 lits MRS, sise Rue du Centre, 21 à 4470 SAINT-GEORGES/MEUSE (MR/064.065.616)
 5. Demande d'extension de 55 lits MR (total de 140 lits MR) au sein de la maison de repos « Le Clairval », sise Rue du Forbo, 15 à 5574 BEAURAING (MR/191.013.181)
 6. Demande d'ouverture (par transfert) d'une maison de repos « Résidence Blanche de Mont » d'une capacité de 94 lits MR, sise Avenue de la Porallée à 4920 AYWAILLE (MR/162.009.717)
 7. Demande d'extension de 14 lits MR (total de 84 lits MR) au sein de la maison de repos « Résidence Eglantine », sise Rue de Rotheux, 67 à 4100 SERAING (MR/062.096.041)

8. Demande d'extension de 35 lits MR (total de 94 lits MR) au sein de la maison de repos « Résidence Les Genêts », sise Avenue du Centenaire, 400 à 4102 SERAING (MR/062.096.051)
9. Demande d'extension de 13 lits MR (total de 60 lits MR) au sein de la maison de repos « Résidence Chantraine », sise Rue Chantraine, 51 à 4420 SAINT-NICOLAS (MR/162.093.379)
10. Demande d'ouverture d'une nouvelle maison de repos « Résidence Neuville » d'une capacité de 78 lits MR, sise Rue Bouteille, 65 à 4100 SERAING (MR/162.096.716)
11. Demande d'extension (par transfert) de 12 lits MR (total de 79 lits MR) sur le site « Château Sous-Bois » de la maison de repos sur plusieurs sites « Seigneurie Le Grand Cerf », sise Rue Delhasse, 9 à 4900 SPA (MR/163.072.574)
12. [1 seul avis] Demande d'ouverture d'une nouvelle maison de repos « MR du CPAS de Jurbise » d'une capacité de 80 lits MR et 10 lits CS, sise Route d'Ath à 7050 JURBISE (MR/053.044.819)
13. Demande d'extension de 48 lits MR (total de 91 lits MR) au sein de la maison de repos « Résidence Joli Bois », sise Rue Arthur Descamps, 125 à 7340 COLFONTAINE (MR/053.082.028)
14. Demande d'extension de 28 lits MR (total de 75 lits MR) au sein de la maison de repos « Résidence Joie et Santé », sise Rue du Lambais, 34 à 1390 GREZ-DOICEAU (MR/125.037.084)

V. Demande d'ouverture ou d'extension de lits de CS (14 dossiers)

1. Demande d'ouverture de 4 lits de court-séjour au sein de la maison de repos « Saint-James », sise Avenue Wolfers, 9 à 1310 LA HULPE (MR/125.050.066)
2. Demande d'extension de 1 lit de court-séjour (total de 5 lits CS) au sein de la maison de repos « Les Orchidées », sise Rue de Menin, 15 à 7700 MOUSCRON (MR/154.007.573)
3. Demande d'ouverture de 11 lits de court-séjour au sein de la maison de repos « Résidence Les Sittelles », sise Route Provinciale, 121 à 1450 CHASTRE (MR/125.117.156)
4. Demande d'ouverture de 2 lits de court-séjour au sein de la maison de repos « Résidence Les VII Voyes », sise Rue des VII Voyes, 9 à 5020 NAMUR (MR/192.094.188)

5. Demande d'extension de 5 lits de court-séjour (total de 10 lits CS) au sein de la maison de repos « Le Clairval », sise Rue du Forbo, 15 à 5574 BEAURAING (MR/191.013.181)
6. Demande d'ouverture de 4 lits de court-séjour au sein de la maison de repos « Résidence Eglantine », sise Rue de Rotheux, 67 à 4100 SERAING (MR/062.096.041)
7. Demande d'ouverture de 4 lits de court-séjour au sein de la maison de repos « Résidence Les Genêts », sise Avenue du Centenaire, 400 à 4102 SERAING (MR/062.096.051)
8. Demande d'ouverture de 3 lits de court-séjour au sein de la maison de repos « Résidence Chantraine », sise Rue Chantraine, 51 à 4420 SAINT-NICOLAS (MR/162.093.379)
9. Demande d'ouverture de 3 lits de court-séjour sur le site « Château Sous-Bois » de la maison de repos sur plusieurs sites « Seigneurie Le Grand Cerf », sise Rue Delhasse, 9 à 4900 SPA (MR/163.072.574)
10. Demande d'extension de 14 lits de court-séjour (total de 19 lits CS) au sein de la maison de repos « Institut Saint-Thomas de Villeneuve », sise Rue Eugène Falmagne, 111 à 5170 PROFONDEVILLE (MR/192.101.062)
11. Demande d'ouverture de 2 lits de court-séjour au sein de la maison de repos « Résidence Joie et Santé », sise Rue du Lambais, 34 à 1390 GREZ-DOICEAU (MR/125.037.084)
12. Demande d'extension de 12 lits de court-séjour (total de 15 lits CS) sur le site « Les Jours Heureux » de la maison de repos sur plusieurs sites du même nom, sise Rue Jules Destrée, 89 à 6042 CHARLEROI (MR/152.011.800)
13. Demande d'extension de 6 lits de court-séjour (total de 11 lits CS) sur le site « Les Chênes » de la maison de repos sur plusieurs sites « Résidence Brise d'Automne et Les Chênes », sise Rue Charbonnel, 115 A à 6043 CHARLEROI (MR/152.011.627)
14. Demande d'ouverture de 8 lits de court-séjour au sein de la maison de repos « La Tramontane », sise Rue Cité de l'Enfance, 45 à 6001 CHARLEROI (MR/152.011.346)

VI. Demande de requalification de places de centre d'accueil de jour en place de centre de soins de jour (1 dossier)

1. Centre d'accueil de jour « Le Pavillon du Chenois (nouveau site) », sis Boulevard de La Cense (CJ/125.110.231) : demande d'ouverture de 10 places de centre de soins de jour.

VII. Divers

▪ **Réunion du 20 décembre 2012**

I. Approbation du PV de la réunion du 20.09.12

II. Communication:

- Statistiques au 20/09/2012
- Documents du CWASS relatifs au Schéma de Développement de l'Espace Régional et à la Banque Carrefour d'Echange de Données
- Arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 15 octobre 2009 portant exécution du décret du 30 avril 2009 relatif à l'hébergement et à l'accueil des personnes âgées

III. Demandses d'ouverture ou d'extension de lits MR (12 dossiers)

1. Demande d'ouverture d'une nouvelle maison de repos « Résidence Champagnat », d'une capacité de 72 lits MR et 8 lits CS, sise Route de Pesche, 21 à 5660 COUVIN (MR/093.014.268)
2. Demande d'extension de 4 lits MR (total de 80 lits MR) au sein de la maison de repos « Résidence Frère Hugo », sise Rue de la Fenderie, 15 à 5650 WALCOURT (MR/193.088.197)
3. Demande d'extension de 17 lits MR (total de 57 lits MR) au sein de la maison de repos « Résidence Véronique », sise Rue Petit Barvaux, 60 à 6940 DURBUY (MR/183.012.069)
4. Demande d'extension de 17 lits MR (total de 90 lits MR) au sein de la maison de repos « Domaine de la Rose Blanche », sise Rue d'Andenne, 13 à 6940 DURBUY (MR/183.012.073)
5. Demande d'ouverture d'une nouvelle maison de repos « Résidence Bois de Bernihé », d'une capacité de 107 lits MR dont 25 lits MRS et 1 lit CS, sise Avenue de Houffalize, 65 à 6800 LIBRAMONT-CHEVIGNY (MR/184.077.171)
6. Demande d'ouverture d'une nouvelle maison de repos « Résidence Le Geer » d'une capacité de 150 lits MR, sise Rue Joseph Lemaire à 4300 WAREMME (MR/164.074.720)
7. Demande d'extension de 33 lits MR (total de 83 lits MR) au sein de la maison de repos « La Solidarité », sise Rue René Magritte, 89 à 7860 LESSINES (MR/155.023.497)
8. Demande d'extension de 38 lits MR (total de 85 lits MR) au sein de la maison de repos « Le Palatin », sise Rue du Calvaire, 70 à 5150 FLOREFFE (MR/192.045.252)

9. Demande d'extension de 22 lits MR (total de 80 lits MR) au sein de la maison de repos « Le Grand Pré », sise Rue Armand de Wasseige, 76 à 5100 NAMUR (MR/092.094.030)
10. Demande d'extension de 20 lits MR (total de 60 lits MR) au sein de la maison de repos « Résidence La Vilette », sise Chaussée de Charleroi, 191 à 5030 GEMBLoux (MR/192.142.223)
11. Demande d'ouverture d'une nouvelle maison de repos « Résidence de la Vallée du Hoyoux », d'une capacité de 129 lits MR dont 25 lits MRS et 2 lits CS, sise Rue Sainte-Catherine à 4500 HUY (MR/061.031.693)
12. Demande d'extension de 5 lits MR (total de 120 lits MR) au sein de la maison de repos « Résidence Val des Seniors », sise Rue des Chenays, 121 à 6921 WELLIN (MR/084.075.014)

IV. Demande d'ouverture ou d'extension de lits de CS (3 dossiers)

1. Demande d'ouverture d'une nouvelle maison de repos « Résidence Bois de Bernihé », d'une capacité de 107 lits MR dont 25 lits MRS et 1 lit CS, sise Avenue de Houffalize, 65 à 6800 LIBRAMONT-CHEVIGNY (MR/184.077.171)
2. Demande d'extension de 6 lits CS (total 22 lits CS) au sein de la maison de repos « La Maison de Mariemont », sise Rue Général de Gaulle, 68 à 7140 MORLANWELZ (MR/156.087.339)
3. Demande d'ouverture d'une nouvelle maison de repos « Résidence de la Vallée du Hoyoux », d'une capacité de 129 lits MR dont 25 lits MRS et 2 lits CS, sise Rue Sainte-Catherine à 4500 HUY (MR/061.031.693)

V. Demands d'agrément pour le cycle de formation de directeurs d'établissements pour personnes âgées (1 dossier)

1. Demande d'agrément pour un cycle de formation de directeurs d'établissements pour personnes âgées organisé par l'Université de Liège.

VI. Divers

- Calendrier des réunions pour 2013

Annexe 2 : Avis relatif à l'avant-projet d'arrêté ministériel déterminant le modèle de rapport visé à l'article 365 du Code wallon de l'Action sociale et de la Santé et fixant les modalités de sa transmission

La Commission Wallonne des Aînés,

Vu le décret du 6 novembre 2008 portant rationalisation de la fonction consultative pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution ;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 16 avril 2009 portant exécution du décret-cadre du 6 novembre 2008 ;

Remet l'avis suivant :

Avis général

La Commission prend acte et souligne :

- Que la méthodologie doit être revue à cause du caractère tardif de la demande d'avis ;
- Qu'elle tient compte qu'il s'agit d'une première étape qui, actuellement, est insatisfaisante mais dont le contenu sera modifié en 2013 ;
- Les aspects relatifs aux recours aux sources authentiques (données INAMI pour le personnel et les résidents).

Annexe 3 : Avis relatif à la présentation des résultats du test opérationnel de la Charte Qualité Nutrition en maison de repos

1. La Commission rappelle qu'elle a approuvé, en **octobre 2011** et au terme de près de deux ans de débats, un **avis** reprenant un ensemble équilibré de propositions et idées pour améliorer la nutrition en maison de repos.

Il s'agit d'abord de **propositions d'adaptation des normes** en matière:

- de sensibilisation à la dénutrition dans le respect du choix du résidant;
- des heures de repas et du temps minimum entre les repas;
- de collation;
- du suivi du poids et du minimum une fois par mois;
- du bilan bucco-dentaire;
- de l'aide à la prise des repas;
- de l'existence d'alternatives lors du repas le midi;
- de formation de base des cuisiniers.

Il y a également une série **d'idées complémentaires** concernant:

- la durée du repas;
- le self-service le matin;
- la formation continuée du personnel;
- le bilan sanguin;
- la présentation et la prise du repas.

Les modifications législatives préconisées pourraient s'appliquer rapidement et partant bénéficier à l'ensemble des résidents. La CWA plaide en ce sens.

2. Ces propositions ont un **coût potentiel** qu'il ne faut pas négliger. On pourrait planifier dans le temps l'application des mesures adoptées au travers un échéancier.

2.1. Les **aspects médicaux** de la nutrition sont amplement évoqués dans le test. Ces aspects et les normes qui l'accompagnent sont évidemment des éléments très importants et sont aisément contrôlables. Le test met aussi en exergue le rôle potentiel du médecin traitant et du médecin coordinateur.

Il serait toutefois réducteur de considérer l'alimentation dans ses seuls aspects médicaux et de santé publique.

Le repas ne peut en effet être isolé du reste des pratiques de la maison pour le résident: respect de ses rythmes, de son autonomie décisionnelle, de ses goûts... Elles concourent à créer un environnement propice aux liens sociaux, à l'envie

d'être ensemble, à l'envie de partager ce moment particulier que doit être le repas.... Cette **bientraitance** et cette **convivialité** ont un effet aussi positif sur les équipes. Quand elles existent, les soignants ont envie d'aider au repas, d'être au service, envie d'être là, tout simplement,... Respectés et reconnus dans leurs compétences, les cuisiniers ont eux aussi envie de préparer des jolis menus, de belles assiettes, avec de bons ingrédients. Tout cela contribue à faire du repas un moment de plaisir.

Dans cette optique, il est impératif de respecter au minimum la **norme relative à l'horaire du repas du soir** (17h30 au plus tôt). Il est néanmoins souhaitable de servir ce repas un peu plus tard tout en restant attentif aux conséquences organisationnelles et budgétaires de cette pratique. Un problème identique a été soulevé quant à la distribution d'une collation copieuse dans la soirée. Pour cela, il faut des moyens supplémentaires, une aide aux repas à cette heure est difficile avec le peu de personnels résiduels présents.

2.2. Le test opérationnel de la mise en œuvre de la charte qualité nutrition a été mené auprès de 6 établissements. Au vu de la **taille de l'échantillon**, il faut être prudent quant à la généralisation de ses résultats.

En particulier, on constate une grande dispersion dans les chiffres relatifs au besoin en personnel supplémentaire repris dans le tableau VI en page 11.

2.3. Une série de **thématiques** abordées dans le document recouperent l'avis remis d'initiative par la Commission wallonne des aînés (importance du suivi du poids, de l'aide lors des repas, du bilan bucco-dentaire).

2.4. Faut-il nécessairement un **diététicien ou une personne de référence** pour la nutrition suffit-elle? On pense ici à une personne ayant au moins un niveau de bachelier avec une expertise en matière de diététique par son expérience ou une formation complémentaire.

La Commission n'a pas tranché cette question. Elle devra être revue à la lumière des résultats de la suite du test où une telle personne de référence intervient dans deux maisons.

A ce stade, la CWA estime nécessaire qu'il y ait une expertise en matière de diététique. Elle peut être interne ou externe. A ce niveau, la taille aura une influence.

En tout état de cause, la personne qui intervient doit promouvoir une culture du bon et bien manger et veiller à mobiliser l'ensemble du personnel.

2.5. Par définition, le règlement d'ordre intérieur définit les droits et devoirs des résidents et du gestionnaire. Il prévoit la plus grande **liberté** possible pour le

résident compte tenu des impératifs d'une vie communautaire. Ce principe vaut également pour les choix et préférences alimentaires du résident qui doivent être respectés. Dans ce cadre, il est essentiel d'informer le résident et son entourage des tenants et aboutissants d'un régime qui aurait été prescrit par le médecin, le dernier mot revenant au résident qui aura dès lors le choix de suivre ou non ce régime.

3. La Commission tient à rappeler l'importance du **cadre dans lequel on mange**. Dans cette optique, rappelons qu'afin de favoriser une alimentation conviviale, Lesourd et al.¹ recommandent notamment:

- une salle à manger accueillante, donc relativement intime, pas de grandes salles où l'on mange à 60-80 dans un brouhaha insupportable quand vous êtes hypoacousique;
- un repas avec des partenaires souhaités, ceux avec qui on a envie de manger et qui mangent aussi à la même vitesse que vous.

4. Il souhaite aussi souligner le rôle qu'une **logopède** peut avoir. Une récente étude interuniversitaire² constate que 30 % des résidents ont un problème de déglutition. Une thérapie de la déglutition par une logopède formé est une réponse dans ce type de situation.

5. Il convient d'être attentif aux **impacts financiers**. Le financement de l'assurance maladie invalidité doit couvrir le coût des besoins en personnel de soins. A défaut de moyens complémentaires, une exigence accrue en personnel se répercute sur les prix aux résidents. Dans cette optique, notons que les dernières données disponibles auprès du SPF Economie font état d'un prix moyen de 38,1 euros par jour et résident en Wallonie.

6. Afin de promouvoir l'égalité de traitement, il importe qu'il y ait un **socle commun** garanti dans toutes les maisons pour les questions relatives à l'alimentation. Les propositions reprises au point 1 vont en ce sens.

Au-delà de ce socle, la charte peut aider ceux qui veulent aller plus loin en matière de nutrition dans le cadre d'une **démarche qualité**.

Il y aura une forme de certification pour les signataires de la charte. La certification doit faire l'objet d'une méthodologie objectivée et être susceptible d'un débat contradictoire.

¹ B. Lesourd, C. Graviere, A. Moreira, Nutrition des personnes âgées, Actu Dieta, 2010-1, p. 10.

² Dr. M. Gobert, Dr. T. Defloor, Lic. B. Geurden et al., Dépistage et évaluation de l'état nutritionnel des résidents des MRPA – MRS, SPF Santé publique, janvier 2011, p. 104.